

Appel à dons 2018

Fin 2017, l'ACRO lançait un appel *exceptionnel* à dons. Il s'agissait de faire face à la suppression, par la nouvelle région Normandie, de la subvention habituellement versée par l'ex-Conseil régional de Basse-Normandie (23 000 euros).

Et en cette fin d'année 2018, nous faisons à nouveau appel à vous. En effet, en l'absence de dons, l'exercice comptable 2018 se solderait par un déficit important, cela malgré la grande rigueur dans la gestion de nos charges. Si nous savions ne pas pouvoir compter sur le Conseil régional de Normandie, nous n'avions prévu de devoir faire face à des pannes de matériels du laboratoire. De plus, les recettes des ventes de nos prestations (analyses et études) demeurent insuffisantes parce que nos demandeurs ont souvent peu de moyens et que nous ne sommes pas rémunérés pour la plupart de nos investigations.

Malgré ces contraintes financières très fortes, l'ACRO reste très active. Nous poursuivons notre surveillance citoyenne de la radioactivité dans l'environnement et nous restons très vigilants sur la pollution au plutonium du Ru des Landes, près de l'usine de retraitement. La dépollution promise par l'exploitant tarde trop. Nous vous avons aussi apporté une information et un décryptage sur ce que l'on savait du mystérieux nuage radioactif qui a survolé l'Europe, en provenance probable de la Russie. Nous nous sommes battus pour qu'un rapport indispensable sur l'avenir énergétique du pays soit rendu public. Et nous venons de lancer une campagne pour obtenir l'extension de la distribution d'iode autour des installations nucléaires. Tout ce travail ne pourrait être effectué sans votre soutien.

Pourtant une surveillance permanente et indépendante de la radioactivité dans l'environnement reste nécessaire, l'action de l'ACRO demeure plus que jamais indispensable avec tous les enjeux actuels du secteur nucléaire (vieillesse des centrales, défauts de l'EPR, gestion incertaine des déchets, etc...).

Pour continuer au mieux nos actions, nous avons besoin de votre aide et vous invitons à transmettre ce message aux personnes de votre entourage susceptibles d'y répondre favorablement. Sachez que 66% de votre don sont déductibles de votre impôt ; ainsi, par exemple, un don de 50 euros ne vous revient en réalité qu'à 16,50 euros. Vous pouvez effectuer votre versement par chèque ou en cliquant sur le site : <https://www.acro.eu.org/agir-faire-un-don/>

Nous voulons, une nouvelle fois, pouvoir compter sur vous et vous en remercions vivement.

Recevez nos salutations écologiques et citoyennes.

Le président,
David Boilley